



PROCES - VERBAL



Commission Départementale des Arbitres des Vosges

*Réunion de bureau à 18 H30
Le Vendredi 21 Février 2020
Au siège du District des Vosges de Football*

Président : D.DAUBIE

Présents , _DAUBIE D, BAUMONT Y, COSSIN S, GRANDGIRARD A, ITHIER A, RUF B.

Représentant du comité directeur : H.BOILLOT

Le Président D.DAUBIE ouvre la séance.

Audition de M. L R :

Pris note de ses explications.

**Réunion plénière à 19h15
Le Vendredi 21 FEVRIER 2020
Au siège du District des VOSGES de Football**

Présents : D.DAUBIE, Y . BAUMONT , A.CHANTECLAIR, M. CONSIGNY, S.COSSIN, C. DENISOT, A. GRANDGIRARD, J. HUMBERTCLAUDE, A. ITHIER, O. LAURENT, JP. MARY, M. RICHARD, B. RUF, D. SEMBENI.

Excusés : A. LIVRAMENTO, G. BAUMONT, T. MIQUEL.

Représentant du comité directeur :H. BOILLOT

1) Informations diverses du Président :

a) **effectifs** :

Au 21/02/2020, l'effectif est de 174 arbitres rattachés à la CDA VOSGES (fédéraux, ligue et district) dont 132 district (séniors, JAD).

21 candidats ont été reçus lors des 2 sessions de formation initiale (RAMBERVILLERS , RAON L'ETAPE) dont 1 pour la CDA HAUTE MARNE et 1 en incapacité médicale à arbitrer.

b) Réunions de secteur :

CONTREXEVILLE: le 06 MARS 2020 à 19h . Responsable : M BOILLOT HERVE

EPINAL : le samedi 21 Mars à 9h au district. Responsable/ : M. DAUBIE DANIEL

LE THOLY : le 13 Mars , à la salle de l'ancienne école, à 19h . Responsable : M GRANDGIRARD ARNAUD.

RAON-L'ETAPE , stade GASSER ; le 20 Mars , à 19h . Responsable : M. OLIVIER LAURENT

Section Désignations et Observations :

a) BAPTISTE et DANIEL travaillent toujours à flux tendu pour couvrir l'ensembles des rencontres, il y a de nombreuses indisponibilités et de maladies.

En accord avec le district des VOSGES, il y aura des désignations, des observations en FOOT à 8 en U13D1. Cela permettra d'aguerrir les arbitres les plus tendres et falcitera le nombre de matches à effectuer réglementairement. Il est conseillé de réviser les règles du foot à 8.

b)Consignes aux Observateurs :

Parfois, les commentaires sont trop succints. Il y a toujours quelque chose à faire remarquer à un arbitre en bien comme en moins bien. Il faut également parler de ce qui est acquis. Selon la croix cochée, le commentaire doit être en corrélation. Il faut de la cohérence et ne pas employer des termes trop « critiques. Il faut apporter les solutions.

Lors d'une exclusion, l'observateur doit également rédiger un rapport ,en envoyer un exemplaire au secrétariat du District des Vosges ainsi qu' à M. ITHIER ANDRE (andre.ithier@wanadoo.fr) et non plus à M. RUF BAPTISTE.

Pour la Ligue, envoyez un exemplaire à la LGEF et à M. BOILLOT HERVE (VITTEL).

Si un arbitre est convoqué à la commission de discipline, ce dernier doit faire le nécessaire pour être présent. Lors d'une exclusion, il est impératif que l'arbitre indique sur la FMI, dans la rubrique « observations d'après match » des explications et le motif , les circonstances du délit

c) Compte rendu sur la saison FUTSAL : M M. CONSIGNY.

Il y a eu 463 matches toutes catégories confondues.

renouvellement :

C'est le District des Vosges qui va gérer tous les renouvellements des arbitres Vosgiens (Ligue, district). Les dossiers vont parvenir au mois de MARS.

Il est conseillé aux arbitres de prendre, le plus vite possible, un rendez-vous auprès des spécialistes.

Sur le site du District, dans la rubrique « arbitrage » il y aura la création d'un article de dossier de renouvellement.

d) Présentation aux présents des contenus des prochains stages des secteurs afin de pouvoir les animer.

Plus rien n'étant à l'ordre de la soirée, D.DAUBIE clôture la séance et donne rendez-vous à la prochaine réunion.

Le Président : D.DAUBIE

Le Secrétaire : A.ITHIER

